

Recrutement-formation des enseignants

A l'heure des bilans...

C'est donc Luc Chatel qui hérite de la patate "masterisation" qui a germé dans le cerveau fertile en embrouilles de XD... Poursuivra-t-il le passage en force malgré l'opposition des organisations syndicales de l'enseignement supérieur et des instances universitaires (CPU, CDIUFM, CNESER, etc.), alors que la commission Marois-Filâtre a démissionné ? On peut s'attendre à tout de la part de ce gouvernement... Il y a donc un enjeu de taille à ressouder les rangs ! Ainsi que l'a dit la Coordination nationale former des enseignants (CNFDE), « il est encore temps de préserver l'avenir ».



Un an, déjà, après les premières annonces Darcos d'une réforme du recrutement et de la formation des enseignants, l'heure des bilans n'est pas si loin : les conséquences, sensibles dès la rentrée, sur les IUFM, le sort des candidats aux concours mais aussi bilan interne à la FSU avec la catastrophe pourtant annoncée du CTPM (des votes éclatés suivant les corps concernés) et l'incapacité à s'appuyer sur le fort mouvement du supérieur pour renvoyer Darcos et ses projets au placard.

La dimension vraiment fédérale du conflit avec Darcos et Pécresse s'est heurtée à des visions étroites des champs syndicaux. Des syndicats concernés par l'avenir des IUFM et des concours ont été écartés de la décision sur les votes. Le désaccord de fond et de posture syndicale face au gouvernement se manifeste : il était inacceptable de donner le signe que des syndicats de la FSU, éclaboussant les autres, pactisent avec Darcos ! Lequel s'est naturellement permis d'ironiser : « À ma grande surprise, le CTPM du 28 mai a d'ailleurs adopté ces projets de décrets. La FSU s'est abstenue, ce qui revient à ne pas voter contre »...

Alors que les décrets Darcos sont tous de même nature et concrétisent une réforme dont la FSU revendiquait toujours l'abandon, la « FSU » a voté : en abstention sur les décrets certifiés, CPE, agrégés

(champ de syndicalisation SNES) ; en refus de vote sur le décret Professeurs d'EPS (champ de syndicalisation SNEP) ; heureusement en contre sur les décrets PLP et PE (champs de syndicalisation SNUipp-SNUEP). Qu'est-ce qui peut justifier, face à la politique gouvernementale dans l'éducation, de telles différences de positionnements de la FSU ?

Les réactions ont été nombreuses, virulentes, on a lu ou entendu les mots de « trahison », de « dégoût ». De nombreux syndicats, des CDFD de sections départementales, des CA de S3 du SNES ont depuis le vote en CTPM exprimés leur désapprobation et demandé un vote « contre » au Conseil Supérieur de la Fonction Publique.

Le débat ne se réduit d'ailleurs pas au vote en CTPM, un vote qui n'a pas été effacé par le départ de la FSU et de ses syndicats du GSFPE. Depuis des mois le ver était dans le fruit. Cela a d'abord été le quasi-boycott par la direction du SNES des Etats-Généraux de la formation en octobre, puis les freins à la bataille pour un moratoire d'un an et le report de la réforme, puis les atermoiements systématiques qui ont mis la FSU en situation d'avoir toujours un temps de retard sur les annonces ministérielles.

Certes, pendant ce temps, l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) se mobilisait, liait intelligemment décret enseignants chercheurs et « masterisation »

Darcos. N'y avait-il pas les mêmes raisons de se battre contre les conséquences de la loi LRU, contre la mise en concurrence des universités, contre les suppressions de postes ?

Darcos et Pécresse ont besoin de cette réforme parce qu'elle permet une réduction des coûts de la formation et du fonctionnement global du système, parce qu'elle s'inscrit dans la LRU, parce qu'elle permettra un « développement » de la précarité...

Une question de stratégie syndicale

Alors pourquoi de telles difficultés internes, des batailles pied à pied pour faire entendre raison à ceux qui en tenaient pour le « dialogue », la « concertation » avec des ministres qui passaient en force sur tout ?

C'est à une orientation théorisant le



LA « MASTERISATION » RESPONSABLE D'UNE AUGMENTATION DE LA PRECARITE ?

Ce qui fait l'augmentation de la précarité c'est avant tout la baisse des postes aux concours et le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Cela concernera tous les secteurs de la Fonction publique. Cette réponse-type des syndicats enseignants de la FSU ne suffit pas. C'est justement dans un contexte massif de réductions budgétaires et de régressions sur la conception de l'enseignement que s'inscrit une précarité structurelle, menaçant les statuts et considérant une masse d'enseignants comme de simples exécutants du « socle commun ». C'est la place tardive du concours qui augmentera la précarité en la rendant moins visible. Retarder le concours après le M1 ou pire le M2 comme le préconise le dramatique mandat du SNES, c'est entériner la « production » de milliers d'étudiants dans des diplômes « pour enseigner ».

L'HYPOTHETIQUE REVALO

Certains dans la FSU sont prêts à passer sur beaucoup de régressions pour cela. De quoi est-il question exactement ? D'une « revalo » qui au bout du compte serait payée par le report d'un an au moins de l'entrée dans la FP comme stagiaire et par les milliers de suppressions de postes (et donc de recrutements aux concours)... Le ministère, au delà de la reprise des promesses de Sarkozy, n'a fait aucune annonce concrète, alors que sur le reste du concret il y en a ! Les quelques informations qui circulent font état d'une augmentation en points d'indice des nouveaux recrutés au master, sans reconstruction de la grille mais en lissant aux environs du 5^{ème} échelon, et d'un échelon terminal post hors classe : pas de quoi pavoiser vu les dégâts collatéraux.

refus d'un affrontement central avec ce gouvernement, renonçant aux batailles pour tous et donc se repliant sur une approche étroitement corporatiste que nous avons été confrontés. Une orientation qui se trompe d'époque et n'a pas analysé les conséquences du néo-libéralisme à l'œuvre dans l'ESR et gangrénant déjà tout le système depuis la maternelle. Ce gouvernement a-t-il une politique cohérente, déterminée de casse du Service Public, de la Fonction Publique, du système éducatif, de casse des statuts des personnels, de réduction massive des dépenses et des postes ? Et dès lors peut-on examiner telle ou telle de ses mesures indépendamment de l'ensemble de sa politique ?

Le premier reproche que nous faisons à tous ceux qui ont refusé de combattre vent debout les projets de réformes Darcos-Pécresse est celui-ci. Dès le début, certains ont donné aux ministres les signaux qui leurs ont permis de tenir tête à la plus formidable mobilisation que le supérieur ait connu. Leur vote en abstention du CTPM n'a été que la triste, et difficile à avaler, cerise sur le gâteau. Et qu'on ne nous fasse pas le coup du « mouvement national » du second degré en danger. C'est une feinte de balayeur : lorsque l'on sait que l'adversaire est prêt à signer, on lui offre le moyen de la faire avec « raisons ».

On pouvait gagner cette bataille !

On avait le très fort mouvement dans le supérieur, on avait des IUFM, des étudiants inquiets. On avait même le rejet au sein de l'institution (CPU, CDIUFM, ENS...) pour des raisons techniques et d'avenir de ces structures.

Le fédéral ou le corpo ?



Motion de la 4^e CNFDE réunie le 6 juin 2009

AMÉLIORER LA FDE : SUR QUELS PRINCIPES ?

Modifier en profondeur la formation des enseignants, c'est s'engager sur le long terme. Concevoir une réforme demande donc du temps, des espaces de négociation avec toutes les parties prenantes. C'est pourquoi il faut reconduire immédiatement et intégralement les modalités, conditions et plans de formation pour les lauréats des concours de 2010. Une réforme de la formation des enseignants doit être conforme aux principes suivants :

1. Le recrutement des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés doit s'opérer systématiquement à travers des concours nationaux donnant lieu, pour les lauréats, à l'obtention d'un poste de fonctionnaire d'État.
2. Le recrutement des PLC certifiés, des PE et des PLP doit se réaliser au même niveau du cursus universitaire.
3. Un cadre national doit garantir l'unité des formations et la qualité des recrutements.
4. La formation initiale professionnelle et rémunérée après le concours, avec un statut de fonctionnaire stagiaire, doit avoir lieu sous la responsabilité des IUFM, écoles professionnelles interuniversitaires, dont le potentiel actuel doit être préservé et renforcé. Durant l'année post-concours, la formation doit respecter l'équilibre suivant : 1/3 du temps pour la prise en charge de classes en responsabilité, 2/3 pour l'analyse de pratique et les autres modes de formation.
5. Une formation des enseignants de qualité doit être une formation en alternance, mobilisant des équipes de formateurs pluri-catégorielles.
6. La formation continue doit être d'emblée articulée au dispositif de formation initiale. Celle-ci doit comprendre aussi un accompagnement à l'entrée dans le métier.
7. Nous demandons une structure académique interuniversitaire pour la formation initiale, la formation continue et la recherche en éducation, intégrant le potentiel de formation et de recherche des IUFM et permettant de renforcer les coopérations entre les UFR et les IUFM dans les formations académiques et professionnelles.
8. Il faut développer la formation continue de tous les formateurs d'enseignants, quelle que soit leur catégorie.
9. Compte tenu des besoins actuels, il faut augmenter le nombre de postes mis au concours et assurer sa visibilité à moyen terme à travers un plan pluriannuel de recrutement.
10. Les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement doivent bénéficier d'allocations d'étude ou de dispositifs de pré-recrutement.
11. Nous refusons la juxtaposition dans la même année du M2, des épreuves des concours, des stages en responsabilité, etc. qui en ferait une année ingérable, aboutirait à dévaloriser les masters et inciterait au bachotage.
12. Toute réforme doit aboutir à une véritable amélioration de la qualification professionnelle des enseignants.

Que dans un moment où la bataille fait rage et où celles et ceux qui devraient en prendre la tête, fixer les perspectives et ouvrir des avenir, font défaut, certains cherchent comment défendre leur pré-carré y compris catégoriel n'est pas surprenant. C'est la logique de toutes les périodes de recul. « Puisqu'on ne pourra pas les faire reculer sur l'essentiel, négocions l'accessoire pour quelques-uns ». Face à cela il appartient au contraire à toutes celles et tous ceux qui portent les valeurs et les espoirs fédéraux de saisir l'importance du moment et de s'obliger à défendre et transformer notre fédération.

Qui peut penser au moment où les politiques, dans le public et le privé, cassent les collectifs de travail, font exploser la précarité, qu'il n'est pas temps pour la FSU de retravailler ses découpages syndicaux historiques mais inopérants ? Qui pense qu'on peut encore théoriser la primauté du mandat d'un syndicat national s'il n'est pas d'emblée confronté aux autres forces, aux autres secteurs, si on n'en mesure pas clairement les conséquences pour tous ?

Nous sommes à la veille d'un nouveau congrès fédéral. Tout le monde sait qu'une « période » se clôt et qu'une autre va s'ouvrir. Le débat se situe entre deux conceptions de la fédération et des luttes à venir. ●

ISABELLE SARGENI-CHETAUD